

La vie politique en Europe et dans le monde

Jean-Pierre Gouzy

Rédacteur en chef puis directeur politique de L'Europe en formation, Secrétaire général du Centre international de formation européenne (1954-1982), il a également présidé l'Association des journalistes européens de 1978 à 1982.

L'auteur tient cette chronique depuis 1964.

Paris, le 20 avril 2011

Une fois n'est pas coutume : les premiers mois de l'année 2011 étant ce qu'ils sont, nous allons donner la priorité, d'une part, aux événements qui viennent de secouer le monde arabo-méditerranéen, dont les répercussions n'ont d'ailleurs pas fini de se faire sentir dans l'ensemble du grand Moyen-Orient et jusqu'au cœur de l'Afrique ; avant de reprendre l'analyse de l'évolution de l'économie mondiale et de la crise de la zone euro, *nolens volens*, celle de notre Europe en formation, sans occulter, pour autant, l'onde de choc nucléaire survenue au Japon.

L'effervescence arabe

- L'ébranlement arabo-musulman de la deuxième partie de l'hiver dernier et de ce début de printemps 2011 est un fait majeur. Alors que l'actualité de l'affaire libyenne a momentanément presque tout occulté, il n'est pas inutile de rappeler qu'il a commencé en Algérie dès le début de janvier où les premières émeutes ont secoué Alger et Oran, avant de gagner Tiaret, Béjaïa, Constantine, Bou-Ismaïl, Boumerdès, Tizi-Ouzou, M'Sila, faisant plusieurs tués dont des immolations, et 800 blessés. 1 100 personnes ont

été arrêtées alors qu'elles s'en prenaient aux symboles de l'État, pillant des dépôts de marchandises. En tête des manifestants, des groupes innombrables de jeunes, âgés pour la plupart de 13 à 25 ans, dénonçant la flambée des prix des produits alimentaires, en particulier ceux de l'huile et du sucre, mais aussi la paupérisation consécutive à la crise de l'emploi, au manque de logements, etc.

Cette contestation a perdu sa virulence alors qu'elle montait en puissance dans la Tunisie voisine. Le président Bouteflika a finalement annoncé le 3 février la levée de l'état d'urgence institué en 1992, et dans un proche avenir, l'ouverture des médias publics à l'opposition, puis le 15 avril, des révisions de la constitution, de la loi électorale et de la loi sur les partis politiques. Abdelaziz Bouteflika, au pouvoir depuis 1999, réélu haut la main en 2008 s'était jusqu'ici fort bien accommodé de la normalisation policière instituée indéfiniment pour protéger le pays contre les tentations de l'islamisme intégriste, mais, ces manifestations n'étaient qu'un début. Dès le 12 février, leur cours a repris à Alger à l'appel de la « Coordination pour le chômage et la démocratie » et elles n'ont pas fini de rebondir...

Les perspectives d'avenir sont bouchées, en effet, pour les jeunes. Alors que les moins de 30 ans représentent les trois quarts de la population, 23 % d'entre eux sont sans emploi. Le taux d'inflation est plus de deux fois plus élevé que celui de la croissance du PIB. Il existe donc, bel et bien, un chaudron algérien. La Coordination nationale née après les émeutes de janvier fait d'ailleurs ouvertement campagne pour le « changement du système politique ». De son côté, le gouvernement a pris la mesure du danger, en supprimant taxes et droits sur les produits alimentaires de première nécessité. Pour autant, les mouvements sociaux qui agitent l'Algérie demeurent toujours aussi menaçants.

Le basculement tunisien

- Ce sont, on le sait, les événements survenus en Tunisie qui ont, tout d'abord, retenu l'attention. Comme en Algérie, les troubles sociaux ont très vite pris une ampleur nationale. Les obsèques d'un jeune vendeur ambulancier qui s'était immolé par le feu à Sidi Bouzid parce que la police lui avait confisqué son outil de travail, en l'occurrence une modeste balance, furent l'occasion de manifestations d'une ampleur étonnante dans presque tous les centres urbains du Nord et du Sud tunisien, à l'initiative d'un comité de soutien activé par l'Union des syndicats tunisiens (UGTT). Nul n'avait prévu un mouvement protestataire d'une telle ampleur. Très rapidement des affrontements sanglants ont opposé la rue et les « forces de l'ordre » dépassées par les événements. L'opposition politique constatant

une « rupture profonde » entre la société civile et le pouvoir a manifesté son soutien solidaire au mouvement populaire, en réclamant un « gouvernement de salut public » et des élections anticipées. L'intervention télévisée du président tunisien Zine el-Abidine Ben Ali, destinée à calmer le jeu, n'a servi à rien. Pour les foules, alors que le vandalisme ne cessait de gagner du terrain, le potentat au pouvoir depuis vingt-trois ans devait « dégager ». De fait, alors qu'il avait encore annoncé le 13 janvier dernier qu'il quitterait le pouvoir en 2014, terme normal de son mandat, dans la soirée du 14 janvier il s'enfuyait de Tunisie, par avion, avec son épouse pour se réfugier en Arabie saoudite. Et ce, tandis qu'un « gouvernement de transition » devait être mis en place, tant bien que mal, en catastrophe et que le leader du mouvement islamiste *Ennahda* en exil à Londres, était de retour en Tunisie dès le 30 janvier.

La défenestration de Ben Ali a mis en lumière un certain nombre d'évidences :

- La révolution tunisienne, même si elle s'est opérée en limitant les effusions de sang, aurait quand même fait 219 morts. Le coup de balai a réussi grâce à la maturité des syndicats, mais aussi la neutralité bienveillante des 35 000 hommes de l'armée.
- La mise à sac, à vrai dire spectaculaire, des propriétés du clan, a fourni l'occasion de dresser un rapide constat : les familles de Ben Ali et de son épouse Leila Trabelsi, auraient, estime-t-on, fait main basse sur 40 % de l'économie du pays. La « Révolution du jasmin » a donc, au premier chef, permis de mettre hors jeu une mafia présidentielle qui mettait la Tunisie en coupe réglée.
- Pour autant, la Tunisie reste confrontée aux contradictions qui ont été à l'origine du soulèvement : chômage des jeunes, cohabitation d'une société maghrébine considérée comme la plus sécularisée du monde arabe et d'un islamisme renaissant, sous l'égide de l'armée. Des élections libres à une assemblée nationale constituante devraient décider le 24 juillet des orientations politiques futures de ce petit pays méditerranéen... Mais permettront-elles vraiment d'affronter avec une chance de succès les vrais problèmes : répartition inégalitaire de la richesse, réduction du chômage des jeunes ? (40 % de la population ayant moins de 25 ans et le nombre des jeunes diplômés sans emploi devenant de plus en plus préoccupant : 35 % des moins de 19-24 ans sont, en effet, « étudiants ».)
- Le régime de Ben Ali, héritier direct de celui instauré par Habib Bourguiba, était centré sur le développement d'un parti présidentiel encore conforté par 83 % des suffrages exprimés lors des élections

de 2009... Or, ce régime s'est effondré comme un château de cartes, tandis qu'avec une rapidité surprenante cet effondrement a joué un rôle de détonateur dans un monde arabe en ébullition, comme on a pu l'observer notamment en Égypte, mais même en Jordanie ainsi qu'au Yémen, puis de susciter l'ire des Libyens pourtant verrouillés par le colonel Kadhafi... depuis 1969, avant de venir aviver la contestation à Bahreïn et en Syrie faisant ici et là des morts et blessés, se propageant au Maghreb comme au Machrek, au Proche comme au Moyen-Orient, provoquant des contestations sociales et politiques longtemps bridées par des régimes qui, il faut bien le dire, n'avaient rien de commun avec ceux qui ont été institués dans les démocraties occidentales, selon les principes qui servent de fil conducteur à l'organisation internationale.

- D'une manière générale, « l'Occident » a donné le sentiment d'avoir été totalement pris de court par les événements. Quant à l'Union européenne – à commencer par la France, ancienne puissance tutélaire – elle n'a rien vu venir. Les autorités communautaires ont fait un constat : *« les premières mesures prises par le gouvernement de transition installé à Tunis vont dans la bonne direction. »* De son côté, le nouveau ministre tunisien des Affaires étrangères, à peine désigné, s'est rendu à Bruxelles pour attirer l'attention des Européens, au-delà des congratulations d'usage, sur l'état présent des besoins de financement tunisiens qui se chiffrent en milliards d'euros... tandis que les Tunisiens – plus de 6 000 dont le nombre va croissant – profitaient des circonstances pour se réfugier dans l'île italienne voisine de Lampedusa, en quête d'un nouvel avenir dans l'Union européenne. L'agence européenne Frontex chargée de la coordination et de la protection des frontières de l'Union s'est trouvée, faute de moyens adaptés aux circonstances, totalement débordée, d'autant que, depuis le 20 février, plus de 225 000 personnes fuyant les combats de Libye ont cherché refuge en Tunisie. Et, il ne s'agit là, bien entendu, que de données très provisoires... communiquées par la commissaire européenne Cecilia Malmström.

La fin du *Moubarak system*

- Le 25 janvier 2011, le pays arabo-musulman le plus peuplé du monde et grand allié des États-Unis, à l'orée du Proche-Orient, s'est embrasé à son tour. Son président Hosni Moubarak, âgé de 83 ans en mai prochain, devenait la cible idéale de tous les mécontentements, l'objet privilégié de toutes les frustrations et des manifestations d'irascibilité collectives. Aux

apparences (rassurantes pour le tourisme) d'une paix imposée à coups de triques, s'est substituée une situation houleuse, porteuse des prémices d'une éventuelle guerre civile. Comme en Algérie et en Tunisie, les problèmes posés par l'accumulation des inégalités sociales, le chômage, la pauvreté endémique et les frustrations populaires, ont été trop longtemps ignorés par les dirigeants en place.

Comme en Tunisie, l'armée s'est montrée d'abord préoccupée de maintenir un minimum d'ordre civil et d'obtenir, en gagnant du temps, une sortie de crise acceptable pour les parties en confrontation.

De leur côté, les Égyptiens qui avaient massivement renouvelé leur confiance au *Moubarak system*, lors des élections tronquées de novembre 2010, et qui avaient suivi avec une attention passionnée, notamment dans la jeune génération, les événements survenus en Tunisie, ont rapidement fait la démonstration que la « cybermania » exportée par les sociétés occidentales est désormais, grâce à la diffusion accélérée de Facebook, de Twitter, de Google, etc., en mesure de mobiliser les masses des pays captifs. C'est pourquoi, le 28 janvier, toutes les cités importantes du delta du Nil et de la zone du canal de Suez ont œuvré de concert pour organiser une contestation nationale d'une amplitude jusqu'ici inégalée.

Les interventions télévisées successives du *Rais* de plus en plus contesté après trente années de pouvoir discrétionnaire, lui ont encore permis, certes, d'annoncer le limogeage du gouvernement, une restauration rapide des libertés démocratiques, tout en confirmant qu'il n'avait aucune intention d'être à nouveau candidat au terme de son actuel mandat présidentiel prévu à l'automne 2011. De plus, le « pharaon sortant » annonçait la désignation d'un vice-président de la République, fonction prévue de longue date par la constitution mais jamais pourvue...

En la circonstance, Moubarak, ancien général de l'armée de l'air appelé à assumer le pouvoir à la suite de l'assassinat d'Anouar el-Sadate par un « Frère musulman », en 1981, faisait confiance à ses pairs en appelant le général Suleiman, chef des services de renseignements, à assumer la vice-présidence. La dernière carte de Moubarak susceptible d'être crédible était celle de l'armée, en vue d'une « passation ordonnée » du pouvoir, à l'issue de négociations avec l'opposition, comme les Américains, grands bailleurs de fonds de l'armée égyptienne, l'avaient non pas « suggéré » mais, en réalité, « exigé ». Moubarak a bien tenté de résister aux pressions dans un discours s'adressant une dernière fois aux foules agglutinées place Tahrir, le 10 février, faisant vibrer la corde nationaliste et visant d'ailleurs indirectement à l'évidence le président des États-Unis, en déclarant : « *refuser tout diktat de l'étranger d'où qu'il vienne et sous quelque motif ou prétexte*

que ce soit. » Mais ce discours ne pouvait plus avoir la moindre prise face à la marée montante de manifestants habités par une seule obsession : le départ du personnage qui régentait la vie politique, économique et sociale de leur pays depuis trente ans. De son côté, l'armée refusait manifestement l'affrontement et ses conséquences sanglantes.

Dans ces conditions, il ne restait plus à Moubarak qu'à démissionner. Ce qu'il fit le 11 février en remettant le pouvoir aux militaires qui durent l'évacuer discrètement dans un hélicoptère l'emportant vers Charm el-Cheikh, dans le Sinaï. Barack Obama s'est alors payé le luxe de diffuser un message retransmis en direct par la télévision égyptienne pour exprimer le souhait que : « *l'armée puisse assurer une transition démocratique crédible en révisant la constitution et en organisant des élections justes et libres.* »

La rue arabe, par des concerts de klaxon, des tirs de joie et parfois des feux d'artifices, a aussitôt salué l'événement à Tunis, à Gaza (où le Hamas issu des Frères musulmans gouverne), à Beyrouth, Amman, Sanaa, Manama.

Dès lors, deux grandes questions restaient posées : comment réagiraient les populations au-delà de certaines mesures sociales d'urgence ? Quels peuvent être les bénéficiaires d'un nouveau pouvoir civil, à la suite d'une transition imposée ? La question politique demeurerait, en effet, essentielle, d'autant qu'en Égypte contrairement à la Tunisie, l'opposition islamiste, de longue date la mieux organisée depuis 1928, est celle de la Confrérie des Frères musulmans qui a fait école dans la bande de Gaza et en Jordanie. Or, cette confrérie a durement subi la répression orchestrée à diverses reprises à son encontre par Hosni Moubarak et ne saurait l'oublier. Il n'est pas aisé de prévoir ses capacités électorales, mais si on se fonde sur les résultats de 2005, on sait qu'à l'époque elle avait emporté 20 % des sièges. Aujourd'hui, après les confrontations auxquelles nous avons assisté, ce pourcentage ne tient probablement que partiellement compte de la réalité, quand elle déclare faire confiance à Mohamed El Baradei pour acheminer à bon port « la transition démocratique ». L'ancien directeur général de l'Agence internationale pour l'énergie atomique (AIEA), prix Nobel de la paix en 2005, est donc candidat à de futures élections présidentielles en Égypte, de même que l'actuel secrétaire général de la Ligue Arabe, Amr Moussa, dont le mandat s'achève également.

Enfin, gardons à l'esprit que l'Égypte n'est qu'à 85 % musulmane, qu'une minorité copte de plusieurs millions de personnes y réside et se sent toujours précarisée après les derniers attentats dont elle a été l'objet. À savoir 13 morts et 140 blessés, le 9 mars.

C'est l'armée qui a hérité du pouvoir, selon une tradition bien établie depuis la fondation de la République par le général Neguib en 1955 et qui a perduré avec le lieutenant-colonel Gamal Abdel Nasser en 1954, puis avec Anouar el-Sadate, lui-même militaire, en 1970 enfin, avec le général Moubarak en 1981. C'est elle qui, aujourd'hui, a dissous le parlement issu d'élections jugées frauduleuses, suspendu la constitution et fait adopter, le 28 mars, une réforme constitutionnelle par 77 % des électeurs, même si 59 % des Égyptiens n'ont pas voté. Des élections législatives sont prévues en septembre et seront suivies d'une présidentielle.

Le problème crucial de l'Égypte post-Moubarak est celui d'un pays pivot du bassin méditerranéen oriental. Nul ne peut ignorer son importance politique et stratégique, mais également ses caractéristiques démographiques potentiellement explosives, puisque sa population, qui se trouve concentrée pour l'essentiel dans le delta du Nil, représente l'une des plus fortes densités du monde, avec une jeune génération privée de débouchés réels dans des proportions qui ne se comparent pas vraiment avec les cas (pourtant déjà impressionnants) des populations algériennes, tunisiennes et marocaines. Plus de 85 % des chômeurs égyptiens ont entre quinze et vingt-neuf ans d'âge, alors que 60 % des Égyptiens ont aujourd'hui moins de trente ans.

La « révolution du Nil » est loin d'être terminée. La pression populaire est toujours latente. Hosni Moubarak, en détention, fait l'objet, avec ses deux fils, d'une enquête sur l'usage de la violence à la fin de son règne, ainsi que sur des faits de détournement de fonds publics et d'abus de pouvoir.

Le grand chambardement

Les levées de boucliers survenues à Tunis et au Caire, entre autres, ont provoqué un vaste chambardement politique des rives de l'océan Atlantique à celles de l'océan Indien. Des événements d'une portée aussi exceptionnelle que ceux, à mon sens, qui ont, en d'autres temps, provoqué l'effondrement du mur de Berlin, même si leur nature et leur objet ne sont pas comparables.

Un vent de fronde et de liberté s'est mis à souffler sur les pays du monde arabe, en commençant par le plus moyenâgeux d'entre eux, le Yémen, le 27 janvier, suivi par la Jordanie, le 1^{er} février ; les premières manifestations en Syrie le 4 février ; l'explosion de Bahreïn, le 14 février ; les émeutes de Benghazi le lendemain, qui se sont répandues, comme une traînée de poudre, dans l'ensemble de la Cyrénaïque et à l'ouest de la Tripolitaine, pour gagner les grandes villes du Maroc, le 20 février. En mars, l'ambiance virera à l'émeute au Yémen, à Bahreïn et même, à partir de la

deuxième quinzaine de mars, au soulèvement en Syrie. Le très « british » sultan d'Oman, Qabus ibn Saïd, connaîtra même une phase de troubles violents, au sortir du golfe Persique. Victime, de son côté, du Hezbollah pro-iranien, le Liban privé de gouvernement depuis le 12 janvier n'aura rien de mieux à faire que de retenir son souffle dans la crainte d'être durablement déstabilisé par les crispations syriennes voisines.

En Arabie saoudite, le roi Abdallah – un jeune homme de 87 printemps – a dû rentrer précipitamment du Maroc où, après une opération aux États-Unis, il vivait une convalescence heureuse. Les tribus chiïtes qui peuplent les sables du nord-est saoudien, précisément là où se trouvent les plus riches gisements pétroliers, commençaient à s'agiter dangereusement, alors que le sultanat voisin de Bahreïn majoritairement chiïte, était, de son côté, en ébullition.

Rappelons au passage que l'Arabie saoudite détient à elle seule plus du quart des réserves mondiales de pétrole, et le cinquième pour le gaz naturel. Ce qui assure au royaume wahhabite, ultra-conservateur, une rente financière presque égale à celle des États-Unis, son meilleur client, et dont bénéficient, au premier chef, les plus de 4 000 princes du sang liés à la famille royale gardienne des lieux saints (La Mecque et Médine). Quand le mécontentement se manifeste, comme récemment, le roi Abdallah fait un geste : c'est ainsi que fin février il aurait décidé de titulariser 90 000 nouveaux fonctionnaires dans le public, de créer une indemnité de chômage et d'améliorer la prise en charge des frais de scolarité des étudiants. Total de la manne : 129 milliards d'euros.

L'Arabie saoudite, faut-il le rappeler, demeure le meilleur allié de la démocratie américaine dans la région, avec le Koweït, comme on l'a vu pendant la guerre du Golfe au début des années 1990, et avec le petit Qatar qui a construit sa souveraineté sur une miraculeuse poche de gaz naturel (troisième pour les réserves naturelles), sous la houlette du cheikh Hamad ibn Khalifa al Thani.

Le génie de l'émirat est d'avoir fait de sa télévision du Qatar la télévision du monde arabe *Al Jazirah*. Le Qatar, comme les sept émirats voisins (Émirats arabes unis) sont les seuls pays arabes, avec la Jordanie, à avoir rejoint, au moins symboliquement, la coalition occidentale contre la Libye de Kadhafi. Le rôle de *Al Jazirah* dans les événements récents a probablement été décisif, ainsi qu'en témoigne l'envoyé spécial du *Monde* à Doha, Benjamin Barthe, quand il écrit¹ : « *Et soudain Al Jazirah s'est tue. Pas un mot, pas un commentaire. Pendant quinze interminables minutes, la chaîne d'information qatarie est restée figée sur les images de la place Tahrir, avec les*

1. 6 mars 2011

clameurs des manifestants à plein volume et un bandeau lapidaire au bas de l'écran: "le président Hosni Moubarak a démissionné et il a confié le pouvoir aux forces armées". C'était le 11 février, à 18 heures au Caire »

Dans cette partie du monde arabo-musulman (celui du Machrek et de la péninsule arabique), les régimes contestés ont résisté à l'effervescence des temps, mais rien n'est réglé.

- Au Yémen, le président Ali Abdallah Saleh, en place depuis 32 ans, objet de la contestation, s'est jusqu'ici borné à faire savoir qu'il ne solliciterait pas de nouveau mandat en 2013. Il se heurte à des manifestations de mécontentement général; à une rébellion armée chiite aux frontières de l'Arabie saoudite; aux sécessionnistes du Sud qui rêvent de refaire d'Aden une capitale indépendante, de même qu'au Djihad sporadique d'Al Qaida pour la péninsule arabique, qui s'est manifesté depuis février 2009 et qui vient de transformer les provinces d'Abyan et de Shabwa en « émirats islamiques ». Les échauffourées ont provoqué plusieurs centaines de morts. La plus sanglante, le 18 mars, a fait 52 tués. L'état d'urgence a été proclamé pour faire face à un apparemment irrépressible « mouvement de révolution de la jeunesse » au cœur d'un des pays les plus pauvres du monde.

- À Bahreïn, pétromonarchie indépendante du golfe Persique, la majorité chiite (70 % de la population) ne supporte plus le règne absolutiste du sunnite Hamad bin Isaa al Khalifa, issu d'une dynastie bédouine entretenant les meilleures relations avec les États-Unis qui disposent de Bahreïn comme base de leur V^e flotte et du *Centcom* de leur marine de guerre au large de l'Iran. Or, le 8 mars, à la suite de heurts sanglants avec les forces locales, les mouvements d'opposition chiites les plus radicaux se sont mis à réclamer l'abolition de la monarchie, provoquant l'intervention militaire saoudienne appuyée par les Émirats arabes unis. Obama a exposé sa « profonde inquiétude » aux alliés saoudiens et bahreïniens, alors que Téhéran qualifiait l'intervention saoudienne « d'inacceptable », mais en se gardant bien d'intervenir en pratique. La répression a été assez sévère à Manama: loi martiale, des tués en nombre, 44 « disparus », 250 arrestations. Les choses en sont là. À titre compensatoire, si je puis dire, l'émir a, dans sa magnanimité, accordé 1 790 euros de subvention par famille.

- En Jordanie, la principale force contestataire, le Front d'action islamique, politiquement proche des Frères musulmans égyptiens, a été très actif dans les manifestations de février et mars qui ont, jusqu'ici, moins visé le roi Abdallah personnellement que la monarchie pro-occidentale au pouvoir à Amman et la reine Rania personnellement accusée de « corruption » par les tribus bédouines. Les islamistes n'admettent plus qu'une « monarchie symbole » mais sans pouvoir. La Jordanie est potentiellement

explosive du fait de la présence sur son sol d'une importante implantation palestinienne dont le sort est lié, au moins pour partie, à celui de la Palestine, elle-même rongée par son interminable conflit avec l'État d'Israël qui s'est traduit encore, en ce début d'année, par des tensions rémanentes à Jérusalem-Est, en Cisjordanie, à Gaza, tandis que, à l'image des autres arabes de leur génération, plusieurs dizaines de milliers de jeunes palestiniens actifs sur Twitter et Facebook manifestent en faveur de l'unité palestinienne.

- En Syrie, les manifestations protestataires ont été très violentes en mars et en avril, faisant plus d'une centaine de tués, d'innombrables blessés à Damas, Lattaquié, Homs et surtout à Derra dans le sud. Le régime du parti Baas est attaqué en tant que monarchie, pour son « despotisme », sa « corruption », tandis que les Occidentaux voient surtout dans le système policier de Bachar al Assad, un pouvoir alaouite (donc pro-chiïte) minoritaire mais paradoxalement allié aux chrétiens du lieu contre la majorité sunnite, et surtout un pouvoir allié à l'Iran qui, par son truchement, entretient la force militaire du très chiïte Hezbollah, au voisin pays du Cèdre. Tout ceci fait qu'au bout du compte, Israël redoute aujourd'hui, plus les conséquences d'un possible « vide politique » à Damas, que le maintien à Damas des résidus de « l'axe du mal » (George W. *dixit*).

- Je passe, faute de temps, sur les manifestations marocaines là encore mobilisées par la « jeunesse Facebook », dénonçant la corruption et le clientélisme. Elles ont néanmoins abouti à une déclaration du roi Mohammed VI, « commandeur des croyants » aujourd'hui fragilisé, annonçant une réforme constitutionnelle du royaume chérifien, qui sera soumise au référendum.

- Et j'en viens, de ce fait, au cas majeur du « printemps arabe » : l'implosion libyenne dont les conséquences internationales sont révélatrices et potentiellement dangereuses.

L'explosion de la « Kadhafie »

Inutile de trop décortiquer les événements que les médias se sont appliqués à nous restituer depuis ce jour du 16 février 2011 où nous avons eu connaissance du déclenchement d'émeutes meurtrières à Benghazi, l'insurrection gagnant l'ensemble de la Cyrénaïque mitoyenne de l'Égypte et certaines villes de Tripolitaine, y compris Tripoli où, il est vrai, elle a été maîtrisée aussi rapidement que brutalement. On a parlé de bombardements aveugles, de « centaines de morts », tandis que le « lumpenprolétariat » étranger venu ici pour « trouver du boulot » grâce à la manne pétrolière, fuyait massivement vers la Tunisie à peine remise de ses propres émotions. Immédiatement, le baril de brut (brent) s'est mis à grimper à

106 dollars (aujourd'hui plus de 122) et l'once d'or à 1 400 dollars (aujourd'hui 1 493).

Le 22 février, le mégalo tragique qui règne à Tripoli depuis bientôt quarante ans menaçait les insurgés d'un « bain de sang » à l'occasion d'un discours télévisé, prédisant à ceux, quels qu'ils soient, qui souhaitaient lui « faire la peau », un sort peu enviable. Le pire, dans de telles circonstances, tient au fait qu'un personnage comme Mouammar Kadhafi s'estime dans son bon droit, à la tête d'un pré carré désertique recelant 3,3 % des réserves mondiales prouvées d'hydrocarbures, au huitième rang des puissances pétrolières. Doyen des dictateurs en exercice, il avait su régler, non sans habileté, un lourd passif (attentats de Lockerbie, affaires du DC10 de l'UTA, puis des infirmières bulgares). Cet autocrate flanqué de sa garde de gracieuses amazones, avait conçu une Libye sans partis, sans constitution, qu'il appelait, selon son petit « livre vert », dont je vous suggère la lecture les soirs d'insomnie : « *l'État des masses de la grande Jamahiriya arabe populaire et socialiste* ». De plus, il était devenu depuis une quinzaine d'années un personnage, occidentalement parlant, presque fréquentable, au point que Nicolas Sarkozy lui avait offert de planter sa tente dans les jardins de l'Élysée lors de sa visite à Paris. Les Italiens, de leur côté, l'appréciaient car il faisait efficacement barrage à l'immigration clandestine venue des profondeurs africaines. Franco Frattini, le chef de la diplomatie « berlusconienne », voyait en lui l'épouvantail idéal pour éviter à la Libye le sort d'un « émirat islamique » en même temps que son meilleur pourvoyeur pétrolier.

- La violence des réactions kadhafistes a provoqué un premier vote du Conseil de sécurité de l'ONU, qui, le 25 février, le menaçant de poursuites pour « crimes contre l'humanité ». La Cour pénale internationale décidera d'ailleurs de lancer une procédure d'enquête à cet égard le 3 mars.

Le 1^{er} mars, bien que l'armée kadhafienne passe pour être mal entraînée, mal équipée, on l'a vue, cependant, repousser peu à peu les forces insurrectionnelles venues de Cyrénaïque. Le 2 mars, un discours du guide promettait des milliers de morts en cas d'intervention étrangère. Le 15 mars, les forces kadhafiennes entraient dans Ajdabiya, la dernière ville avant Benghazi sur le littoral méditerranéen. La veille, la Ligue arabe ayant exclu la Libye, Sarkozy plaide en faveur d'une action militaire et dès le 6 mars, la France reconnaît le Conseil insurrectionnel siégeant à Benghazi comme « interlocuteur valable », tandis que l'Union européenne décidait de prendre des sanctions financières contre Tripoli.

Finalement, le 17 mars, les Britanniques et les Français ayant entraîné l'adhésion américaine, le Conseil de Sécurité exprimait son accord pour un

recours à la force ouvrant la voie à des frappes aériennes et à « toutes mesures nécessaires » mais sans intervention au sol, en vue d'assumer la protection des populations civiles en Libye. Parmi les pays qui se sont abstenus de voter la résolution, la Chine et la Russie (comme on s'y attendait), et aussi le Brésil et l'Inde, mais surtout l'Allemagne (comme on s'y attendait moins). Pour le ministre allemand des Affaires étrangères, M. Westerwelle : « *L'Allemagne ne veut pas s'engager sur une pente au bout de laquelle les soldats allemands participeraient à une guerre en Libye* ». L'attitude allemande, avec des nuances, sera également, comme on le verra celle d'autres pays partenaires européens.

Quoi qu'il en soit, le sort en était jeté : 48 heures après le vote onusien, les frappes aériennes françaises, britanniques et massivement américaines parvenaient à stopper net l'offensive des troupes kadhafistes, dont les lignes de communication depuis leur base de départ se trouvaient gravement détériorées. Battant en retraite, elles ne se ressaisiront à leur tour qu'à l'approche de Syrte, le fief tribal et la ville natale de Kadhafi. Mais, celui-ci avait plus de répondant qu'on ne le pensait généralement, et le 29 mars, il amorçait avec succès une contre-offensive qui permettait à ses troupes, au moins provisoirement, de parvenir à 800 kilomètres à l'est de Tripoli.

- Dans une première phase d'intervention, les Français ont joué un rôle précurseur et les Américains ont joué un rôle essentiel. Selon leur chef d'état-major, l'amiral Michael Mullen, s'exprimant devant le Congrès, le 31 mars, 35 % des forces kadhafistes auraient été mises hors combat. 700 frappes aériennes ont été conduites depuis le début des bombardements, le 19 mars, dont 110 tirs de missiles Tomahawk. Mais, dans le même temps, des premiers craquements se feront entendre dans le camp des coalisés. L'Italie fait savoir – via son ministre des Affaires étrangères, Franco Frattini – « *qu'elle ne voulait pas de guerre contre la Libye* ». La Ligue arabe prend ses distances critiquant « les modalités » de l'intervention. La Turquie refuse le principe d'une coordination par l'OTAN d'opérations susceptibles de faire des victimes civiles en pays musulman. L'Allemagne a fait savoir qu'elle retirait à l'OTAN le commandement des navires de guerre allemands en Méditerranée.

Au terme de pourparlers orageux, l'OTAN, en effet, a été amené à prendre le 31 mars le commandement des opérations multinationales en Libye. La France y était hostile. Elle s'est pourtant résignée, ne voulant voir dans l'OTAN que ses capacités opérationnelles de planification et d'intervention, les « décisions politiques » devant rester aux mains de la coalition. Pour les Britanniques et les Américains, si l'OTAN mène une action militaire, c'est le Conseil de l'Atlantique Nord qui doit représenter

le « volet politique ». En réalité, on a joué à cache-cache : l'OTAN, du fait notamment des dispersions européennes, quand il s'agit des concepts de défense, intègre en tout premier lieu la puissance américaine. S'il est vrai que dans la coalition qui a préservé Benghazi de l'occupation kadhafiste, les États-Unis ont joué les premiers rôles, il est difficile de concevoir qu'il puisse en aller autrement dans le cadre de l'OTAN où ils disposeront *de facto* de tous les leviers de commande de l'opération baptisée pour trois mois sous la direction d'un général canadien : « Protecteur de l'Unité ». Ce qui est moins romantique que la précédente appellation d'intervention « Aube de l'Odyssée ».

Obama, dont les armées sont déjà en Afghanistan et demeurent pour le moment en Irak à titre résiduel, veut éviter de devenir la figure de proue de l'opération punitive libyenne, afin de ne pas apparaître comme le chef des croisades anti-musulmanes. On le comprend, d'autant que les intérêts stratégiques et pétroliers des États-Unis sont concentrés dans le golfe Persique, face à l'Iran. Mais, à mon sens, rien ne sert de se cacher derrière son petit doigt, quand on incarne la puissance stratégique américaine et se comporte comme le garant permanent d'Israël dans l'environnement arabe.

L'engagement au sein de l'Alliance répond à des degrés divers : il y a ceux qui participeront aux bombardements et aux interventions militaires : ils sont huit sur vingt-huit États membres. Il y a ceux dont les avions doivent effectuer uniquement des missions de surveillance : quatre pays dont l'Espagne. Il y a ceux dont le rôle se limitera à la participation aux opérations navales. Ils sont trois : Turquie, Grèce, Roumanie. Il y a enfin la présence symbolique des pétromonarchies arabes, hors mission offensive : le Qatar et les Émirats du Golfe, en tête desquels Abou Dhabi et Dubaï.

- Autre question fondamentale : l'interprétation que l'on donne juridiquement et politiquement à la fameuse résolution du Conseil de Sécurité du 17 mars. Officiellement, il s'agit de protéger les civils libyens (*no fly zone*). Mais, si l'on y regarde de près, il s'agit bel et bien d'un clignotant destiné à permettre d'en terminer avec le « kadhafisme », ses pompes et ses œuvres, pour instaurer en Libye, soyons modestes, au moins un semblant de régime démocratique. Si Kadhafi ne lâche pas prise, il faudra bien faire face à des imprévisibilités. Quand bien même l'OTAN prendrait grand soin d'éviter de réduire ce qu'on appelle des « dommages collatéraux », on ne les évitera pas totalement, on le sait déjà, même si, à l'instar de ce qui vient de se passer avec le chef de la diplomatie libyen et ancien chef des services secrets de Tripoli qui s'est réfugié à Londres, les chances de voir ce régime hors du commun s'effondrer de l'intérieur ne sont pas négligeables.

• Beaucoup d'autres questions restent ouvertes d'ailleurs: quelle crédibilité peut-on accorder au Conseil de la Révolution institué à Benghazi sous l'égide d'ailleurs d'un ancien ministre kadhafiste, Mustapha Abdel Jibril? La question de l'armement de l'insurrection se pose, mais existe-t-il des risques du côté islamiste comme certains le donnent à entendre? Quelle crédibilité peut-on en définitive accorder à la Ligue arabe? L'Union africaine est-elle autre chose qu'une pâle caricature de l'Union européenne, alors qu'elle vient encore de démontrer son inaptitude à maîtriser quoi que ce soit dans une crise aussi typiquement africaine que la crise ivoirienne et à propos de la Libye elle-même?

Pour le moment, dans la plupart des cas, n'en déplaise aux augures, nous n'avons pas de réponses évidentes.

• Il est, cependant, d'ores et déjà possible d'évaluer quelques traits communs à cette effervescence arabe qui va marquer l'avenir de nos relations avec les pays de notre périphérie méditerranéenne au sens le plus large et l'avenir de l'Union européenne elle-même, par voie de conséquence.

- En premier lieu, cet éveil du monde arabe, surtout avec cette soudaineté n'aurait pas été possible sans l'existence populaire des nouvelles technologies de la communication. En particulier, celle des réseaux sociaux, mais aussi celle d'un grand média de langue arabe et transarabe capable de diffuser dans l'ensemble du monde arabe, comme c'est le cas avec Al Jazirah, formidable amplificateur dont Al Qaida d'ailleurs n'hésite pas à utiliser les réseaux, à l'occasion, pour communiquer.

Le monde arabe est politiquement et religieusement divisé? Certes, mais il peut utiliser la même langue, ce qui n'est pas le cas en Europe.

Al Jazirah a fait plus que tout le reste pour faire avancer dans les populations basiques la prise de conscience de l'appartenance à une mouvance commune, notamment dans les jeunes générations arabes.

- En deuxième lieu, les événements arabo-musulmans récents sont porteurs d'une soif nouvelle: celle du changement, celle de la liberté des nouvelles générations dans des pays où, en moyenne, les moins de 30 ans représentent 50 % des populations, face aux pouvoirs corrompus d'une gérontocratie figée dans ses archaïsmes héréditaires ou héritière de coups de force militaires, même si dans certains cas –

en Arabie saoudite, par exemple – les traditions séculaires paraissent assurées d’une certaine longévité.

- En troisième lieu, dans tous les cas de figure proposés par la crise, *la corruption* est dénoncée comme le mal suprême, notamment dans des contrées ou faute de rente pétrolière, la pauvreté demeure omniprésente dans une partie des populations. Cette corruption frappe d’autant plus, en l’occurrence, que le pouvoir absolutiste corrompt absolument.
- En quatrième lieu, dans cette vague d’effervescence, on a observé la grande discrétion d’Al Qaida. On n’en a, en effet, fort peu entendu parler, en dehors du Sahel, du Yémen, de l’Irak où ses attentats se manifestent encore, et surtout des zones refuges d’Afghanistan et du Pakistan où ce sont, cependant, les talibans du cru qui, presque partout, ont pris le relais, pour mener le Djihad contre l’OTAN, les mécréants, l’ONU au besoin.

Mais, attention aux apparences trompeuses... Al Qaida a toujours dénoncé les potentats du monde arabe, que ses djihadistes ont volontiers assimilé à des marionnettes occidentales. Il n’est pas exclu, notamment, qu’ils jouent leur rôle sur un mode mineur en Cyrénaïque. Inversement, le fanatisme religieux des disciples de Ben Laden est en décalage avec la nature même de la vague protestataire qui vient de déferler sur le Maghreb et le Machrek. Mais rien n’est assuré en un tel domaine... Tout dépendra de la capacité réelle des nouvelles générations de la société arabe à surmonter ses propres contradictions.

- En dernier lieu, dans ce cas de figure comme dans d’autres, les ligues d’États, qu’il s’agisse de la Ligue arabe créée en 1945, à l’initiative de l’Égypte, dont le siège est au Caire et qui comprend, outre les pays du Maghreb, du Machrek et du Golfe arabe, les représentants de la Palestine, des îles Comores, de Djibouti, ou qu’il s’agisse de l’Union africaine, n’ont fait qu’apporter une démonstration nouvelle de leur capacité d’impuissance. Un mot sur l’Union africaine dont Nicolas Sarkozy s’est efforcé d’obtenir l’appui dans l’opération anti-Kadhafi. Cette Union a été lancée, à l’initiative précisément de Kadhafi au premier sommet de Syrte, fief de celui-ci, en septembre 1999 et elle a été proclamée dans la même ville de Syrte au début de mars 2001, après la signature d’un accord de 53 États du continent noir. Son siège est aujourd’hui à Adis Abéba, son président momentanément guinéen. L’Union n’a pas fait preuve de la moindre utilité dans le cas de la Côte d’Ivoire où le président sortant

et sudiste, Laurent Gbagbo, a refusé de laisser la place à son adversaire nordiste, Alassane Ouattara, donné vainqueur aux élections présidentielles (six fois reportées) du 28 octobre 2010 par l'ONU, les États-Unis, l'Union européenne, la Communauté économique des États africains de l'Ouest, contre l'avis de son adversaire. Alassane Ouattara, sous la protection de l'ONU, a formé, on le sait, un gouvernement assiégé dans un hôtel d'Abidjan face à l'ancien président encore en place, tandis qu'au fil des temps, les incidents meurtriers se multipliaient accompagnés de pillages et de tueries sur la nature desquelles on a jusqu'ici jeté un voile pudique. Il n'a fini par s'imposer qu'avec l'appui des casques bleus et des militaires français de la force Licorne, le 11 avril, en vertu d'une résolution du Conseil de Sécurité de l'ONU. La Côte d'Ivoire pratiquement déjà coupée en deux depuis dix ans, offre alors un spectacle de désolation, tandis que plus de 12 000 Français établis de longue date au pays des cacaoyers s'y trouvent piégés, menacés dans leur vie et leurs biens. Mais, en Afrique, trop souvent encore, à peine un coup d'état est-il réglé qu'un autre s'esquisse à l'horizon. C'est ce qui s'est passé avec le Burkina Fasso, le 15 avril... Mais, ceci relève d'une éventuelle analyse ultérieure.

L'Union européenne : une grande absente

Face à des événements d'une telle ampleur, l'Union européenne n'a pas démontré de capacité, en tant que telle, à faire face aux circonstances. Non seulement, parce que les Européens, confinés depuis trois années dans leur propre crise économique et financière, n'étaient pas préparés au jaillissement d'événements de cette nature, mais aussi parce que les États qui la constituent n'ont pas été capables, de se donner les moyens d'une action cohérente, avec les outils hérités du traité de Lisbonne.

Il n'y a pas, en effet, de politique extérieure et de sécurité (et encore moins de défense) de nature communautaire. Seule existe une politique intergouvernementale d'ailleurs encore balbutiante, dont le caprice des temps veut que Lady Ashton soit actuellement la « Haute représentante », même si elle est parallèlement affublée d'un titre de vice-présidente de la Commission européenne, en vertu de subtiles dispositions juridiques et même si, pour mener à bien les missions qui lui ont été confiées, plusieurs milliers de fonctionnaires venus de la Commission, du Conseil des ministres et des États membres, constituent ou sont appelés à constituer un imposant service tenu à sa disposition. Au surplus, dans les crises auxquelles il a fallu faire face, les jeux ont été monopolisés par les représen-

tants des « grands » États : la France à travers Nicolas Sarkozy et ensuite le Royaume-Uni avec David Cameron, la France et la Grande-Bretagne étant les seuls pays de l'Union européenne détenteurs du droit de veto au Conseil de sécurité et les seuls détenteurs de l'arme atomique. Mais aussi, ne l'oublions pas, l'Allemagne d'Angela Merkel, première puissance économique du vieux continent, qui a ostensiblement marqué sa différence en refusant de se laisser embarquer dans l'aventure libyenne.

À ces jeux s'ajoute celui qu'incarne Mme Ashton elle-même qui, en bonne britannique, rappelle à ses interlocuteurs l'existence de l'OTAN, chaque fois qu'un problème affectant le concept de défense lui est posé. Cette propension l'a conduite à faire à propos de la Libye une déclaration, le 18 mars, un peu charabia quant au style, mais quand même suffisamment précise pour être prise en considération : « *Il y a différents acteurs, a-t-elle dit, qui jouent différents rôles. Le rôle de l'OTAN est très clair. Le nôtre également, [notre action] c'est de faire du soutien humanitaire avec des moyens militaires. C'est important de bien le faire* ». La participation militaire de l'Union européenne est « très petite » car l'organisation militaire de l'UE est « infime » par rapport à un rôle plus général d'une organisation militaire. Le rôle de l'UE est de « *coordonner les moyens des États membres, améliorer la planification de crise du service diplomatique, pour faire mieux et encore mieux* ». La Haute représentante a donc une lecture du traité de Lisbonne, en la circonstance, volontairement minimaliste, alors que dès le 11 mars, un Conseil européen extraordinaire avait « *fermement condamné la violente répression menée par le régime libyen, ses violations flagrantes et systématiques des droits de l'homme* », décrétant que le régime de Kadhafi avait « *perdu toute légitimité* » et que « *toutes les options nécessaires* » étaient sur la table, dès lors qu'il s'agissait de protéger les populations civiles.

- Il est vrai qu'une certaine confusion a régné dans l'Union européenne pendant cette période à propos des frappes et de sa capacité d'action dans le domaine humanitaire ainsi qu'en matière de sanctions ; le 18 mars, l'Autriche, la Slovaquie, la Hongrie, la Bulgarie et le Portugal indiquant qu'ils ne participeraient pas à l'action militaire ; la Suède et la Finlande s'abstenant de prendre position tandis que Malte décidait de ne pas offrir ses bases. La veille, l'Allemagne avait déjà fait savoir au Conseil de sécurité de l'ONU qu'elle s'abstiendrait de voter une résolution autorisant une action militaire sous l'égide des Nations unies en Libye.

Cette dispersion ne fait que refléter les limites et les faiblesses d'une méthode intergouvernementale qui ne fonctionne que sur le mode mineur, quand elle ne porte pas vraiment à conséquence.

Il est assez affligeant, surtout quand on a encore des ambitions pour l'Europe, de devoir aboutir à pareil constat de frilosité. La crise libyenne est révélatrice : « *pas de vision politique commune et pas de capacité de conduite d'une opération de ce genre* » comme le dit Bruno Tertrais au nom de la Fondation pour la recherche stratégique.

Inutile, enfin, de trop nous attarder au fait que, dans un tel contexte, l'Union pour la Méditerranée fondée à l'initiative de Nicolas Sarkozy en juillet 2008, en dehors du cadre communautaire, et aux destinées de laquelle il présidait avec l'égyptien Hosni Moubarak, apparaît moribonde sous la forme (là encore intergouvernementale) où elle a été conçue. Il s'agira, en fait, quand la situation se décantera dans le bassin méditerranéen, de s'efforcer de refonder l'UPM sur de nouvelles bases, pour mener à bien des projets concrets, et si un cap politique d'ensemble se dégage, ce qui suppose un début de règlement aujourd'hui encore irréel du conflit israélo-palestinien. L'UPM a un siège à Barcelone, mais elle n'a plus de secrétariat général (le Jordanien titulaire du poste a démissionné). La France et l'Égypte, coprésidentes de fondation ont souhaité que leur mandat ne soit pas renouvelé. Les deux derniers « sommets » de l'UPM prévus en juin et novembre de l'an passé ont dû être annulés. Mme Ashton, saisie du dossier, a jusqu'ici éludé tout plan de relance, même si un budget de 6 millions d'euros a été voté pour alimenter une structure commune. On attend des explications...

Prix et pénuries, croissance et incertitudes mondiales

Dans une intervention présentée au Collège européen de Parme, au début de l'année, Herman Van Rompuy a attiré l'attention sur l'accélération et les changements intervenus au cours des toutes dernières années dans le monde, qui suscitent des pénuries et des hausses non maîtrisées des prix de l'énergie, de l'alimentation, des matières premières, alors que la croissance de plus en plus époustouflante des principaux pays émergents requiert sans cesse de satisfaire des exigences nouvelles. Sur un an, à partir de mars 2010, les coûts ont, en effet, augmenté de 37 %.

Au début de l'année 2011, parmi les problèmes majeurs, on peut mentionner en particulier la flambée des prix alimentaires mondiaux qui parfois ont atteint des pics historiques. Selon l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, les indices mensuels établis sur la base de plusieurs dizaines de produits alimentaires sont à leur plus haut niveau depuis l'instauration d'échantillons mesurables par la FAO en 1990. De fait, l'explosion des prix mondiaux du blé (+ 60 % en 2010) a provoqué des émeutes de la faim dans divers pays et l'augmentation des coûts du

sucre et des céréales, entre autres denrées de base, est, au moins partiellement, à l'origine des mouvements de foules qui ont ébranlé les pays du Maghreb. La quête de matières premières, notamment alimentaire, augmente irrésistiblement avec la population mondiale de 2 à 3 % par an, alors que les productions sont irrégulières. À cet égard, l'année 2010, pour ne citer qu'elle, a été particulièrement désastreuse en raison des sautes d'humeur climatologiques qui ont provoqué à la fois des phases de grandes sécheresses (par exemple l'été dernier en Ukraine et en Russie) et des périodes de crues et d'inondations exceptionnelles (notamment, en Australie, au Brésil, en Inde, en Chine, au Pakistan).

L'essor des biocarburants (canne à sucre, maïs, bioéthanol) ajoute encore à la complexité du problème, de même que les conséquences de l'urbanisation et l'envol des coûts de l'énergie. Bien entendu, la spéculation n'est pas étrangère à l'augmentation de certains cours, comme on a pu le constater à propos de produits aussi différents que le café et le cuivre. Ce lien entre spéculation sur les marchés à terme de matières premières et hausse des prix est d'ailleurs établi dans un récent rapport de la Commission européenne. En lançant le 24 janvier dernier, la présidence française du G20 a, à juste titre, tenu à mettre l'accent sur la nécessaire régulation des matières premières. D'énormes intérêts sont en cause, mais un peu comme ce fut le cas quand les principaux pays pétroliers ont décidé de créer l'OPEP en septembre 1960, les pays émergents rechignent à avaliser des dispositions des instances internationales de nature à infléchir leurs modes de développement, par ailleurs, très disparates.

- La croissance économique mondiale tirée, en particulier par la Chine et l'Inde, caractérisera, sauf événement inattendu, l'évolution de l'économie de la planète en 2011. Globalement, cette croissance augmenterait de 4,4 %, selon le FMI, mais elle atteindrait près de 10 % (9,6 sans doute) en Chine et, 8,2 % en Inde. Au total, le PIB des « émergents » augmenterait globalement de 7 %, soit deux à trois fois plus que celui des pays avancés.

Le monde occidental, pour sa part, poursuivra la lente sortie de crise qui a caractérisé la conjoncture au cours des derniers mois de 2010, après le grand plongeon des années 2008 et 2009. Les indicateurs de croissance sont encourageants aux États-Unis où le PIB flirterait même avec les 3 % en 2011. Le taux de chômage américain demeure néanmoins élevé – 8,8 % de la population active – même s'il est en baisse par rapport aux mois précédents et si on assiste à une reprise significative dans le secteur manufacturier. Le principal point noir pour l'économie américaine demeure la dette publique qui atteint, selon une récente évaluation, 13 960 milliards et crèverait au printemps le « plafond » de 14 290 milliards de dol-

lars établi par le Congrès. Elle tend donc toujours à se creuser ainsi que le déficit budgétaire qui, malgré le gel des dépenses fédérales (à l'exclusion des programmes de santé, des régimes de retraites, des dépenses militaires ainsi que de sécurité civile) serait en 2011 de l'ordre de 1 480 milliards de dollars, soit un pourcentage de 11 % du PIB, qui serait alertant pour tout autre pays que la puissance américaine. Barack Obama s'est fixé pour objectif, le 13 avril, de réduire le budget des États-Unis de 4 000 milliards de dollars, au cours des 12 prochaines années... Les bonnes intentions ne coûtent guère!

- Pour l'Union européenne, la reprise se confirme à son tour, mais à des rythmes, pour le moment, modestes. L'Allemagne serait encore dans le peloton de tête avec une prévision de croissance de l'ordre de 2,5 %, alors que son PIB s'est encore accru de 3,6 % en 2010. Le Royaume-Uni et la France devraient enregistrer respectivement des hausses de croissance de l'ordre de 2 %, peut-être légèrement plus, selon les dernières prévisions de l'OCDE, peut-être légèrement moins selon celles du FMI. La situation laisserait toujours à désirer dans les pays euroméditerranéens (1 % en Italie et moins de 1 % en en prévision pour l'Espagne où le chômage dépasse les 20 % de la population active).

Parallèlement, les facteurs inflationnistes réapparaissent, inégalement répartis dans le monde. En 2010, l'inflation a fait preuve d'une vigueur inattendue en Russie (8,1 %), en Inde (8,5 %), au Brésil (5,6 %), en Chine (5,4 %), tous pays classés parmi les « émergents » malgré l'ambiguïté russe. Dans la zone euro, elle atteindrait d'ores et déjà 2,7 %. C'est pourquoi M. Trichet, patron de la BCE, a annoncé une montée des taux d'intérêt de 0,25 %, le 7 avril.

Dans ce tableau, le principal point noir concerne également les déficits publics et la dette.

Au total, la dette souveraine a atteint 85 % du PIB de la zone euro et 80 % de celui de l'UE. La Grèce et l'Irlande sont, comme on le sait, « assistées » par l'Union européenne pour leur permettre de faire face à leur endettement.

- En Grèce, il s'agit de 110 milliards d'euros qui devront être remboursés au FMI, à l'UE et à la BCE, pour faire face à une dette de l'ordre de plus de 140 milliards d'euros. Initialement 3 années avaient été consenties à cet effet. La durée a été allongée de 3 à 7,5 ans, mais... la Grèce a encore enregistré en 2010, un déficit public de 10,6 % par rapport à son produit brut, malgré l'exécution d'un plan d'austérité draconien qui suscite l'ire des populations dont le taux de chômage atteint 13,9 % des actifs, avec une croissance négative de moins 4,5 % en 2010, et encore cette année.

De plus, les créanciers d'Athènes attendent du gouvernement Papandréou l'exécution d'un programme de privatisations de 50 milliards d'euros exécutable d'ici 2015, pour venir à bout de l'endettement. En Allemagne, nombreux sont ceux qui considèrent que la Grèce est insolvable et qu'une restructuration de la dette doit s'envisager sérieusement.

- En Irlande, la conjoncture est également préoccupante. Pour éviter la faillite, le pays a dû accepter un prêt de 85 milliards d'euros de l'UE et du FMI en novembre 2010. Taux d'intérêt imposé par l'Union européenne et le FMI : 5,8 %. Ce taux est jugé prohibitif à Dublin. Mais ce n'est pas tout : outre la dette publique irlandaise qui a atteint 97,4 % du PIB, le pays gaélique doit faire face en même temps à une grave crise bancaire qui nécessite de trouver 24 milliards d'euros pour répondre aux besoins de recapitalisation.

L'Irlande qui s'est donnée, le 26 février, à la suite d'élections anticipées, un nouveau gouvernement pour affronter la crise, veut obtenir des taux plus favorables de ses partenaires européens pour rembourser sa dette publique. Ceux-ci lui demandent, en contrepartie, de revoir à la baisse son taux d'imposition des sociétés (à 12,5 %, celui-ci est de loin le plus bas dans les pays de l'Union européenne), pour favoriser les investissements industriels notamment américains, qui ont assuré, jusqu'à des temps récents, la prospérité de l'île, aujourd'hui en récession et frappée par un taux de chômage élevé. Il va donc falloir négocier : il n'y a aucune raison d'accepter que le taux nominal irlandais d'impôt sur les sociétés demeure ce qu'il est en Éire, alors que, par exemple, il atteint 34,4 % en France. « *Pas d'Europe monétaire*, a déjà dit et répété M. Trichet, *sans Europe budgétaire*. *J'ajouterai : pas d'Union économique et monétaire valable sans également une véritable Europe fiscale.* »

- L'Espagne, de son côté, doit se préoccuper sérieusement, de remettre de l'ordre dans un secteur bancaire particulièrement éprouvé par la crise de l'immobilier. Pour le moment, Madrid rassure, mais la facture finale reste floue.

- À tout prendre, la situation hispanique est moins inquiétante que celle de son voisin, le Portugal (92 % d'endettement par rapport au PIB fin 2010), alors que le pays est en récession prolongée depuis 2008 et doit, pour rembourser sa dette, emprunter à des taux de plus en plus élevés sur les marchés ; que, d'autre part, le gouvernement de Lisbonne a depuis des mois refusé de se voir relégué dans le « club des renfloués » (question de fierté nationale), malgré les invites des partenaires européens de plus en plus inquiets et des mesures d'austérité de plus en plus drastiques. Résultat : un quatrième plan de redressement en moins d'un an a été rétor-

qué par une majorité de députés lusitaniens, provoquant la démission, le 23 mars, du premier ministre socialiste, José Sócrates, qui permettra aux Portugais de plonger, le 5 juin, dans les affres et les délices d'une compétition électorale anticipée.

La présidente du Brésil, Dilma Rousseff, a fait savoir que Brasilia envisagerait sérieusement de racheter la dette souveraine portugaise pour venir en aide à l'ancienne mère patrie coloniale. Tout ceci, en raison de carences économiques, comme ce fut le cas de la Grèce, faisant appel aux Chinois en échange de facilités d'implantations portuaires au Pirée, tandis que le 13 avril, à Pékin, le chef du gouvernement espagnol devait reconnaître que la Chine détenait désormais 12 % de la dette espagnole et restait « prête à acheter de la dette souveraine de l'Espagne ».

Quoi qu'il en soit, le Portugal a fini par se résoudre, le 6 avril, à réclamer une aide d'urgence de l'Union européenne de l'ordre de 80 milliards d'euros pour éviter un défaut de paiement, dès ce mois de juin. En échange, un plan de sauvetage précisera les modalités des mesures drastiques auxquelles il faudra consentir sur les bords du Tage, avec des privatisations massives et sous l'œil hostile des populistes européens dont le parti politique monte en puissance, comme on l'a encore constaté lors des élections finlandaises du 17 avril.

Quel « pacte de compétitivité » ?

Évoquant les résultats du Conseil européen des 16 et 17 décembre 2010, nous avons perçu la perspective annoncée d'un blocage budgétaire européen sur une longue période comme franchement négative et jugé que le fait, pour les gouvernements, d'avoir écarté, au moins pour le moment, l'examen d'un recours éventuel aux *eurobonds* pouvait être considéré comme pour le moins « dilatoire ». Inversement, disions-nous encore, on pouvait estimer positive l'idée d'une pérennisation du montage financier européen prévisionnel mis en place à la hâte, à la suite de la crise grecque du printemps dernier, mais qui n'a servi jusqu'ici qu'à permettre à l'Union européenne de venir en aide à l'Irlande. L'idée de substituer à ce système dont l'existence doit se terminer en mai 2013 un nouveau mécanisme doté d'une capacité d'intervention accrue et permanente a eu, après de longues hésitations, les faveurs d'Angela Merkel, soucieuse de répondre aux exigences de la Cour constitutionnelle de Karlsruhe en souscrivant aux conditions d'un « Pacte pour la compétitivité » sur le plan européen, inspiré du modèle allemand.

Ce projet soutenu par le partenaire français a pris corps quand les pays européens détenteurs de la fameuse notation AAA décernée par les agences

financières internationales se sont concertés à Bruxelles, en marge d'une réunion de l'Eurogroupe, le 17 janvier 2011. Ces pays étaient, en la circonstance : l'Allemagne, la France, les Pays-Bas, l'Autriche, la Finlande et le Luxembourg. Constatant ouvertement que le fond provisoire de stabilité financière de 440 milliards d'euros de garantie, mis en place l'an dernier, n'avait qu'une capacité d'intervention effective de 250 milliards d'euros, les milliards restants étant, en fait, tenus en réserve pour pouvoir emprunter à de meilleurs taux, ils ont envisagé la création d'un nouveau mécanisme européen, ouvert même aux États non membres de la zone dans des conditions à définir, de manière à pouvoir disposer d'une capacité de prêts réelle de désormais 500 milliards d'euros en contrepartie d'une nouvelle batterie de garanties.

Nos amis allemands, toujours avec l'appui de Nicolas Sarkozy, auraient alors propulsé tout de go, une harmonisation des politiques nationales dans plusieurs domaines clés ; l'inscription dans les diverses constitutions concernées de règles contraignantes pour la réduction des déficits, comme c'est le cas outre-Rhin où les déficits publics seront plafonnés constitutionnellement à 0,35 % du PIB à partir de 2016 ; la définition d'une assiette fiscale commune ; la suppression de l'indexation des salaires sur les taux d'inflation comme c'est encore le cas en Belgique et au Luxembourg (et dans une moindre mesure à Chypre et Malte) ; un accord européen sur des critères communs pour le départ à la retraite, tenant compte du vieillissement des populations (l'âge butoir de 67 ans ayant été indicativement mentionné) ; l'harmonisation des régimes destinés à faire face aux crises bancaires, etc..

Les propositions initiées selon un projet qui aurait pu, pour simplifier, porter le nom de Mme Merkel, ont provoqué des réactions contradictoires dont les négociateurs, ont dû nécessairement tenir compte.

La construction européenne connaissait en tout cas, en ces circonstances, un moment de vérité : le pacte proposé était, en effet, de nature purement intergouvernementale. Contrariant certains États membres, il demandait donc à être clarifié au sein de l'eurosphère communautaire, ne pouvant pas ne pas concerner, d'une manière ou d'une autre, les prérogatives du Parlement européen et de la Commission européenne.

Dans un article qu'a publié *Le Monde* du 4 février 2010, Wolfgang Schäuble, aujourd'hui au cœur des tractations européennes relatives à l'euro, en sa qualité de ministre fédéral des finances, et dont on se plaît par ailleurs à saluer très généralement les sentiments europhiles, a tenu à souligner quelques traits essentiels du débat en cours qui, à mon sens, devraient retenir toute notre attention si nous voulons bien comprendre l'ampleur

du tournant proposé... D'une part, disait-il: « *personne ne veut du super-État européen, à travers lequel en quelque sorte, le seul monopole réglementaire de l'État-nation dépassé serait transféré à une unité supérieure* ». D'autre part, « *nous avons besoin d'un nouveau mécanisme robuste de résolution des crises pour les situations d'urgence* ». Voici pourquoi « *nous devons actuellement nous concentrer sur la voie conduisant à plus de coopération économique et financière, sur des instruments de coopération intergouvernementale, notamment dans le cadre de la coopération renforcée de l'UE* ».

Le ministre allemand a évoqué l'article 136 du traité de Lisbonne qui prévoit que pour contribuer au bon fonctionnement de l'Union économique et monétaire, le Conseil pouvait adopter, des mesures concernant les États membres dont la monnaie est l'euro pour « *renforcer la coordination et la surveillance de leur discipline budgétaire* », élaborer des orientations de politique économique adéquates, « *en veillant à ce qu'elles soient évidemment compatibles avec celles adoptées pour l'ensemble de l'Union* ».

Cette logique qui a inspiré les auteurs du projet de « Pacte de compétitivité » peut paraître abrupte, mais elle a le mérite de la clarté et valeur d'avertissement.

L'euro enfin sorti du pétrin ?

L'euro est-il, pour autant, sorti du pétrin ?

C'est la question qu'on se pose encore et on se prend à l'espérer.

Le 11 mars dernier, les « conclusions » d'un exceptionnel sommet des chefs d'État de gouvernement des pays qui ont adopté la monnaie unique autorisent à penser que la zone euro pourrait être, cette fois, en train de se donner les moyens de surmonter les contradictions qui l'ont affectée depuis l'explosion du krach grec et du clash irlandais, au cours de l'année 2010.

- Le gouvernement allemand appuyé par Paris a joué les maîtres d'œuvre, en présentant un projet de « Pacte pour la Compétitivité » destiné à renforcer la solidité de la monnaie européenne et, concrètement, à se substituer au Fonds européen de stabilité financière conçu à la hâte et à titre transitoire en mai 2010 pour contrarier les effets destructeurs de la soudaine montée en puissance de la dette souveraine grecque et leur propagation dans l'ensemble de la zone euro. Cette « facilité » prendrait à partir de mai 2013 la forme d'un nouveau mécanisme d'emprunt... en contrepartie d'une batterie de garanties.

- Mme Merkel ayant souligné le fait qu'il s'agissait bien d'instituer une « *coopération sans transfert de compétences* », le président du Conseil européen, M. Van Rompuy et le président de la Commission européenne,

M. Barroso, ont été chargés d'arrondir les angles et de marier les genres dans un projet de texte consensuel. Il ne restait plus au Conseil européen de la zone euro qu'à endosser, après d'ultimes mises au point des sherpas de service, ce serpent de mer diplomatique, en vue d'une consécration par l'Union européenne réunie cette fois au grand complet, les 24 et 25 mars. Solitaires et frustrés, les Irlandais sont les seuls à avoir boudé les compromis proposés, leur priorité étant de préserver leur imposition au rabais des sociétés.

- Objectivement, plusieurs éléments nous paraissent positifs dans les accords intervenus. En premier lieu, leur appellation : *Pacte pour l'euro*. En second lieu, les capacités effectives des prêts éventuels : 440 milliards d'euros, cette fois pleinement disponibles, pour l'actuel Fonds européen de stabilité financière (FESF) et, à partir de la mi-2013, 500 milliards d'euros au bénéfice du Mécanisme européen de stabilité (MES). Au surplus, le seul fait d'être parvenu à ces résultats globaux a été apprécié après des mois et des mois d'atermoiements. De même, les « conclusions » du 11 mars permettront aux pays de l'UE qui ne font pas partie pour le moment de la zone euro de participer au pacte, comme, par exemple, le souhaite la Pologne. Enfin, il est réaliste d'avoir prévu de revoir, en principe, à la baisse les taux d'intérêt précédemment arrêtés et précisé le « rôle central » que la Commission devra tenir « dans le suivi de la mise en œuvre des engagements » ainsi que celui du Parlement européen, « conformément à ses compétences ». Ce qui évidemment demandera à être confirmé dans la pratique, par la suite.

- Par contre, certaines affirmations, au titre de la « coordination renforcée des politiques économiques pour la compétitivité et la convergence » nous laissent dubitatifs... Que faut-il entendre précisément, par exemple, quand il est souligné que « *les États membres poursuivront les objectifs du Pacte avec leur propre panoplie de mesures* » ? Et que faut-il comprendre encore, concrètement, quand on recommande aux États concernés une « *coordination pragmatique des politiques fiscales* » avec la seule évocation précise d'une assiette commune pour l'impôt sur les sociétés ?

Enfin, faut-il le dire, tant cela saute aux yeux ? Le seul fait que toute décision relative à une assistance financière devra être prise à l'unanimité réduit la portée de l'accord, même si celui-ci, encore une fois, a pour mérite essentiel d'éviter à la construction européenne de plonger dans une crise plus grave encore que celle dont elle peine aujourd'hui à s'extraire, alors que, nous l'avons vu, des incertitudes demeurent à propos des situations portugaises, grecque et irlandaise.

Comme l'a souligné François Hollande dans un récent numéro du *Nouvel Obs*: « *l'Europe a voulu se constituer par la monnaie. Il faut désormais aller jusqu'au bout de cet engagement et ériger la zone euro en Union politique. Sinon, c'est l'euro, lui-même qui entraînera l'Europe dans sa propre crise.* »

Fort bien, Monsieur le nouveau candidat à la candidature! Mais cette Europe politique doit être, plus que jamais, identifiée avec exactitude: il ne peut s'agir que d'une Union dotée d'une capacité de décision propre en matière budgétaire et fiscale, au-delà du monétaire. Et, dans le domaine de la politique étrangère au-delà de la PESC telle qu'en a hérité Mme Ashton, et encore dans celui de l'immigration comme les récentes tensions franco-italiennes sur la question en montrent la nécessité impérieuse. Le dire serait de nature à mettre fin aux ambiguïtés et aux faux-fuyants qui ont permis trop longtemps d'émasculer le projet européen.

- Le Conseil européen de l'Union a pratiquement entériné, le 25 mars, les dispositions arrêtées lors du « Sommet » informel de la zone euro deux semaines auparavant dans un long document d'une quinzaine de pages. Le Pacte pour l'euro est devenu « *le Pacte pour l'euro* + ». Le style est volontariste: il s'agit de renforcer le modèle économique qui – nous sommes heureux d'en avoir confirmation – existe déjà dans l'UE. Chaque année des engagements nationaux concrets seront pris par les chefs d'État et de gouvernement qui s'engageront, par ailleurs, à « *consulter leurs partenaires avant l'adoption de chaque grande réforme susceptible d'avoir des retombées* ». Les modalités de fonctionnement du nouveau futur mécanisme européen de stabilité sont précisées ainsi que celles de la structuration du capital et des instruments dont il disposera. De même, concernant les dispositions arrêtées pour « activer l'assistance financière », la fixation des taux d'intérêt. La participation éventuelle du secteur privé sera « déterminée cas par cas » etc.. La Cour de justice de l'UE sera compétente pour le règlement des différends. Les clés des contributions nationales au MES seront celles de la contribution au capital de la BCE. La plus grosse clé est celle de l'Allemagne: 27,146 sur 100, suivie de la France: 20,386. La plus petite est celle de Malte: 0,073 sur 100.

Tout cela est bien « technique » me direz-vous. Certes, mais chaque terme employé a été pesé et repesé. Malheureusement, le « psychodrame portugais » est venu capter l'attention au moment précis où on délibérait à Bruxelles, l'agence de notation Fichte venant de dégrader de deux crans la note souveraine portugaise et sa consœur l'agence Moody's abaissant, elle, pratiquement en même temps, à titre d'avertissement, la note de 30

établissements bancaires espagnols, alors qu'ils détiennent 34 % des actifs de leurs homologues lusitaniens.

Les mines s'allongeaient donc quand on évoquait ces questions autour de la table du Conseil européen, d'autant que deux autres dossiers d'une tout autre nature devaient faire l'objet de délibérations communes.

Après Fukushima

- Ce fut le cas de la Libye, dont nous avons largement parlé, et le dossier du nucléaire à la lumière des événements qui ont frappé le Japon, le 11 mars, à la suite d'un tsunami géant et de l'incident majeur survenu dans la foulée à la centrale de Fukushima. La gravité de la contamination consécutive à la destruction partielle des installations a été revue à la hausse un mois après les événements. L'agence japonaise compétente l'a relevée au niveau 7 sur l'échelle internationale des événements nucléaires : le même que celui de Tchernobyl en 1986! Rappelant que « *la ventilation des différentes formes d'énergie relève de la compétence des États membres* », le Conseil européen s'est borné à demander à tout un chacun de « *vérifier la sûreté de toutes les installations nucléaires de l'UE sur la base de tests de résistance* », dans un « *cadre coordonné* ». Les expertises, seront menées par les autorités nationales indépendantes et leurs résultats publiés. Toutes les mesures qui seront prises par la suite devraient être rendues publiques en vue d'une évaluation au niveau européen, fin 2011, étant entendu que « *les normes les plus élevées en matière de sûreté devraient être, à la suite de tests extrêmes, appliquées et améliorées en permanence.* »

- Mme Merkel n'a pas attendu de savoir ce que feraient ou ne feraient pas ses partenaires au sein de l'UE pour proclamer, on le sait, un « moratoire » de trois mois pendant lequel toutes les centrales nucléaires allemandes seraient inspectées et les sept plus vieilles d'entre elles provisoirement fermées. Ce qui ne l'a pas empêché de perdre, dans la foulée, les élections du riche Land de Bade-Wurtemberg, le troisième du pays pour la population et la superficie, face à une coalition menée par les verts.

Tout a été dit par ailleurs, ou presque, sur le désastre survenu le 11 mars à la suite du tremblement de terre d'une magnitude 9, qui s'est produit à 24 400 mètres de profondeur, déplaçant la principale île japonaise de 2,40 m vers l'Est, la radioactivité ne faisant alors que se propager. Le peuple nippon vient donc d'être confronté à un second choc traumatique majeur lié au nucléaire. Le premier étant celui d'Hiroshima-Nagasaki en août 1945, qui a causé plus de 230 000 morts avant que l'Empereur du Soleil Levant ne consente à capituler sans condition face à cette puissance de feu terrifiante alors aux mains des seuls États-Unis.

Le moment viendra – espérons-le bientôt – où il sera possible de dresser un bilan exhaustif du désastre survenu en mars 2011, sur le plan humain d'abord, et d'évaluer ses convergences à terme. On disait, ces temps derniers encore, que les crématoriums ne parvenaient toujours pas à faire face à l'afflux des cadavres et que si le Japon n'avait pas cédé à la panique, la peur de la propagation des effets radioactifs avait plus ou moins gagné la population de l'archipel dans son ensemble.

Voici, à grands traits, le faisceau de faits majeurs qui ont marqué l'actualité européenne et mondiale depuis plus de trois mois... Sans doute, n'avons-nous pas la possibilité d'influencer le cours de tous les événements. Nombre de ceux-ci nous échappent, mais ce qui dépend de nous, en tant que citoyens européens, doit être mené à bien.

Disant cela, nous sommes en même temps très conscients des progrès accomplis par l'intégration communautaire depuis ses origines, mais au lieu de nous en satisfaire, nous devons prendre la mesure de ses lacunes face aux exigences d'une mondialisation qui s'exaspère. Une Union européenne existe certes! Elle fait partie désormais de notre paysage. Elle gère le quotidien de concert avec nos pouvoirs publics, mais faute de s'incarner dans une *autorité souveraine*, elle donne le sentiment de continuer de naviguer à l'estime quand surviennent les tempêtes. Pour agir, il lui faut sans cesse négocier encore avec elle-même, dès que la conjoncture la bouscule. Ce qui n'est pas tenable à la longue.

Une vérité nous interpelle donc et nous harcèlera de plus en plus à l'évidence: pour organiser l'avenir, au-delà de l'application des normes du traité de Lisbonne, il faut ouvrir des voies nouvelles.